

Formation des membres CSE en Santé Sécurité et Conditions de Travail ou CSSCT

Durée : 3 ou 5 journées (21 ou 35 heures)

Format : Présentiel dans vos locaux

Publics : Membres du CSE dans des entreprises de moins de 300 salariés (3 j) ou de 300 salariés et + (5 j)

Prérequis : Aucun

Obligatoire et indispensable pour tout nouvel élu !

La formation est financée par l'employeur et l'absence est considérée comme temps de travail effectif (L. 2315-18)

Objectifs

- Maîtriser les missions et le fonctionnement du CSE en matière de Santé Sécurité et Conditions de Travail
- Se familiariser avec les outils à la disposition du CSE pour mener à bien ses missions SSCT
- Être acteur de la prévention

Programme

- **Fonctionnement du CSE en SSCT :** désignation, mandats, composition, réunions, moyens, enquêtes, visites
- **Missions du CSE en SSCT :** informations et consultations, veille et prévention, danger grave, projets importants, politique sociale et négociation QVT
- **Autres acteurs internes et externes :** compétences en matière de SSCT, agir et interagir, communiquer avec les autres acteurs SSCT
- **Prévention des risques :** bases de la prévention, principes de prévention, risque et danger
- **Evaluation des risques et DUERP:** charges de travail, RPS et harcèlement, TMS, aménagement des locaux, plan de prévention, Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- **Outils d'analyse du travail :** entretiens, observations, recueil d'informations, analyse d'accident du travail (arbre des causes)

Méthodes pédagogiques

- **1 temps de préparation avec les élus en amont** de la formation pour adapter le contenu aux spécificités de l'établissement et de son secteur d'activité (auto diagnostic en amont)
- **1 groupe de participants** de personnes de la même structure permettant une approche personnalisée des besoins
- **1 consultant expert** de l'animation de modules de formation sur les IRP et aussi praticien en entreprise (expert CHSCT).
- **1 alternance de méthodes pédagogiques:** apports théoriques, exercices de mise en situation, ateliers de réflexion, travail sur documents fournis par les stagiaires, cas pratiques construits sur mesure
- **1 suivi post formation** par le formateur pour répondre aux questions posées

Infos

- Comprend la préparation en amont de la formation, l'animation, la fourniture sur support stagiaire à la fin de la formation et le suivi post-formation pendant 6 mois. Les frais de déplacements et d'hébergements sont à définir en fonction du lieu de formation.
- Location de salle en plus si la formation a lieu à l'extérieur de l'entreprise.
- Financement par l'employeur.